

Tartagueule

à la récré



N° 141 novembre 2019 Bulletin de la CNT Éducation Rhône et Ain avec le soutien de la CNT- PTT

REPONSE CLAIRE A UN AVENIR SOMBRE

Déjà bien malmené ces dernières années avec notamment l'allongement de la durée de cotisation pour partir à taux plein, notre système de retraites est une cible, parmi tant d'autres, de l'actuel gouvernement. L'officiel projet ? L'universalisation d'un fouillis où 42 régimes spéciaux aux savants calculs cohabitent et restent flous jusqu'à la fin pour le commun des mortel.les.

L'universalité n'est pas forcément quelque chose qui nous déplaît, surtout si elle est issue d'un travail de réflexion collective dont l'objectif serait d'améliorer le sort de tou.tes et par là nous entendons le rendre le meilleur possible.

Il faut reconnaître que le système actuel accuse quelques faiblesses laissant 8% de nos retraité.es sous le seuil de pauvreté (intolérable) et une bonne partie dans la privation et l'inconfort (pas plus acceptable). Donc refaire, oui, mais ensemble, en mieux, pour tou.tes. Et c'est là où le bât blesse.

Ce gouvernement, comme tout gouvernement, a une oreille plus sensible aux exigences patronales qu'aux doléances de la populace. Les exigences patronales n'ayant jamais été compatibles avec les besoins, les envies et la qualité de vie de la population, ce projet de refonte ne semble pas parti pour améliorer le quotidien des retraité.es à venir et des personnes en âge de travailler. De plus, il se chuchote que les forces dîtes de l'ordre pourraient conserver leur régime spécial afin d'éviter qu'elles ne basculent dans le camp des mécontent.es à l'annonce du projet...

Pour récapituler et en finir avec ce passage spéculatif nous avons un gouvernement pro-patronal qui proposerait une solution universelle (mais pas

vraiment) en deçà d'un régime existant et sûrement améliorable. Il y a de quoi s'inquiéter.

Que savons nous vraiment ? A l'heure actuelle, pas grand chose. D'autant que l'appel à la grève le 5 décembre (illimitée dans certains secteurs du transport) incite le gouvernement à y aller « mollo ». Nous basculerions définitivement dans un système par points, système qui cohabite déjà un peu avec le système par répartition. Quant aux détails ? Rien. Que ce soit sur la valeur « d'achat » du point, sa valeur d'échange (hormis le fait qu'elle pourrait être revue à la baisse en cas de « besoin économique »), l'impact du chômage, de la maladie, de la parentalité, de la disponibilité, de la pénibilité etc. rien ne serait fixé. Avec les rares informations qui ont été données (et ont peut-être déjà été démenties), le syndicat majoritaire du premier degré a calculé que les futur.es retraité.es du premier degré pourraient perdre plus de 600€ de pension par rapport au régime actuellement en vigueur.

Mais ce flou quant aux « détails » est stratégiquement intelligent puisqu'il devient un point de crispation qui occulte le fond du problème.

Notre système par répartition actuel, avec ses X régimes spéciaux est dit « par solidarité intergénérationnelle » et la solidarité, c'est super, qui plus est si elle est « inter ». Les personnes en âge de travailler, tout en préparant leur retraite, paient les pensions des actuel.les retraité.es. Et c'est cela que veut détruire le patronat par gouvernement interposé, un des derniers pans de solidarité institutionnelle, ce genre de truc qui ne dégage pas ou peu de profit.

Ce que veut le patronat c'est de l'individualisme, du débrouille-toi tout.e seul.e, du marche ou crève. Parce que ça, ça lui rapporte. La Suède, dont on vante régulièrement le modèle social, a adopté voilà 20 ans un système par points et ce sont 15% des retraité.es suédois.es qui vivent sous le seuil de pauvreté. Et les pauvres ça rapporte. Ça paie plein pot les frais

Pour les retraites, Grève générale public/privé !

jeudi 5 décembre

Manifestation à 10h30 Manufacture des tabacs



bancaires, c'est malléable et corvéable et puis ça sert d'épouvantail. Pour ne pas être de pauvres vieux ou de pauvres vieilles, que font les plus jeunes ? Ils et elles se tournent vers autrui ! Mais cet autrui, dans ce monde par points, individuel et privatisé, c'est le fond de pensions, organisme bien privé qui s'engraisse (et ses dirigent.es avec lui) sur la misère du monde.

Bref, de cette refonte là, on n'en veut pas et c'est pour cela que le 5 décembre nous devons massivement participer à la grève, aux manifestations et aux AG et ce, avec une double perspective. D'abord, celle d'abandonner le projet. Tout le monde le sait, une journée ne suffira pas, il faudra donc que nous soyons prêt.es et déterminé.es à « partir en illimité ». Et puis, le modèle actuel n'empêchant pas la détresse et la misère, il faudra collectivement pousser pour imposer les changements nécessaires garantissant à toutes et à tous un « troisième âge » serein.

Et c'est sans trop gratter que l'on constate que la gestion des retraites, le concept de chômage, l'impact de l'accident ou de la maladie, les effets de la parentalité etc. sont intimement liés à l'idée communément admise car fortement imposée de la

notion de « travail ». Donc au final, pour en finir une bonne foi pour toute avec de vrais faux combats, c'est bien cette notion de « travail » qu'il va falloir collectivement redéfinir.

**Et dans l'immédiat,
toutes et tous en grève le jeudi 5 décembre,
premier jour d'un mouvement qui ne s'arrêtera
qu'avec l'abandon du projet de loi**

REFONTE DES RETRAITES



Occupation du gymnase de l'école Victor Hugo (Lyon 1er) Des enfants ne peuvent dormir dehors

Le collectif Jamais Sans Toit de l'école Victor Hugo (Lyon 1er), composé de parents d'élèves, de personnels de l'école, et d'habitants du quartier occupe le gymnase de l'école maternelle Victor Hugo, afin de permettre à 2 familles, dont les enfants sont scolarisés dans l'école, de ne pas passer une nuit de plus dehors.

Le collectif a alerté la préfecture et les différentes autorités à de nombreuses reprises depuis le mois d'octobre. Des hébergements ont été trouvés pour deux familles, mais trois familles sont toujours sans solution. Pourtant les 3 familles relèvent de l'hébergement, en effet une est demandeuse d'asile et devrait donc être prise en charge par l'État. Une autre a un dossier DALO (droit au logement opposable) qui a été accepté, or aucune solution n'a jusqu'à maintenant été proposée. Enfin la dernière famille est ressortissante de l'Union Européenne.

Le collectif tient à alerter sur la situation de ces enfants de 3 à 10 ans qui sont contraints de dormir dans la rue, alors qu'ils doivent aller à l'école la journée. Cette situation est d'autant plus insupportable, qu'à grand renfort médiatique le gouvernement annonce que le nombre de places d'hébergement d'urgence va augmenter de 14000 places sur tout le territoire. Avant de faire de telles annonces, le gouvernement et donc la préfecture devraient déjà s'assurer de respecter la loi française, d'autant qu'elle est informée de ces situations depuis plusieurs semaines. Cela est d'autant plus intolérable que sur le quartier de l'école, de nombreuses solutions d'hébergement pourraient être trouvées, que ce soit dans le parc immobilier privé ou public. En effet que ce soit, l'ancien collège Truffaut ou l'ancienne école des beaux arts, des milliers de m² sont vides et parfois chauffés et pourraient donc être utilisés par la préfecture pour respecter la loi française.

Le collectif Jamais Sans Toit rappelle également que l'article 3452-2 du Code de l'Action sociale et des familles, qui a force de loi stipule : « Toute personne en situation de détresse a accès à tout moment à un hébergement d'urgence ». La préfecture semble attendre la mise en place du plan froid qui doit débuter au 1er novembre. Or nous sommes déjà au mois de novembre, et la réunion de mise en place du plan froid est prévue cette semaine, et celui-ci mettra plusieurs semaines à être déployé. Une anticipation de la situation aurait dû conduire la préfecture à tenir la réunion de mise en place du plan froid début octobre.

Réforme du lycée : pas en notre nom !

Sans surprise, la mise en place de la réforme du lycée et du baccalauréat présente, en cette quasi fin de premier trimestre, toutes les caractéristiques anticipées, décrites et analysées par une partie de la profession, les associations de parents d'élèves et les lycéens au cours de la lutte de l'an dernier. Lutte contre la réforme des lycées généraux, professionnels et du baccalauréat en particulier et l'ensemble de la loi Blanquer dite « pour l'école de la confiance ». Des chercheurs en sciences de l'éducation et en sociologie (D. Bucheton, S. Bonnery, L. Frouillou entre autres) avaient régulièrement publié dans les média nationaux des analyses crucifiant des réformes menées tambour battant et de nature à renforcer les inégalités scolaires. Qu'en est-il sur le terrain? Etat des lieux.



Dégradations des conditions d'enseignement et d'apprentissage

Le calibre des classes de première a été fixé à 35. Les élèves ont donc cours à...32, 33, 34 ou 35 pour l'ensemble des matières du tronc commun. Les dédoublements font exception et ne couvrent, de toutes façons, par la totalité des heures d'une matière. Il n'y en a tout simplement pas en langues vivantes.

La mise au pas par les examens

La première vague d'examens comptant pour le bac (E3C épreuves communes de contrôle commun), pour les classes de première aura lieu en janvier 2020. Soit à peine 4 mois pour préparer les élèves et de fait enterrer tous les projets brassant des situations complexes, limiter l'ambition émancipatrice de l'enseignement, renoncer à la complexité au profit d'une préparation factuelle d'épreuves comptant

au final pour 30 % de la note de bac des élèves. Au delà de ce constat, c'est la paix par la pression évaluative qui est visée : la mise au pas des enseignant.e.s pris, à partir de janvier, dans une spirale infernale d'examens/corrections à mener de front avec les autres enseignement. Cette mise au pas ayant pour effet corolaire celle des élèves qui subissent cette pression en premier lieu. C'est tout l'édifice pédagogique, le contrat didactique passé entre l'enseignant et les élèves qui est remis en cause. Le temps de formation est rogné au profit de l'évaluation sommative. Dans un tel contexte, pas de pitié pour les parcours un peu chaotiques parfois de certains élèves de zone d'éducation prioritaire (ou pas). Pour exemple cette élève souhaitant commencer une LV2 en première. Auparavant, l'on avait presque deux ans pour envisager l'examen. Ce qui est faisable pour un.e grand.e débutant.e et représentait un défi motivant. Dorénavant, l'élève aura 4 mois à peine avant d'affronter son premier examen. De même, la lourdeur et l'ampleur de l'agenda d'examens réduit à la portion congrue la possibilité de mettre en place des examens blancs... y compris pour les terminales actuelles qui sont encore sous l'ancien régime du baccalauréat.

Nous passons d'un état A avant la réforme où la préparation aux épreuves se déroulaient sur le long terme, laissant l'espace pour la diversité des thèmes abordés, l'exhaustivité parfois, pour l'évaluation formative et surtout la possibilité de faire « de l'intelligence » à partir de ces épreuves (avec elles, contre elles et souvent... malgré elles !) ; à un état B où cela doit se faire en... quelques semaines cette année (puis en quelques mois les années suivantes). Les élèves de cohorte actuelle de première n'étaient en effet pas informés (tout comme leurs profs) du contenu des futurs programmes – transmis aux maisons d'éditions avant d'être portés à la connaissances des enseignants – ni même des épreuves. Une cohorte sacrifiée donc à l'autel du ministre Blanquer qui a voulu, avant toute chose, faire passer une réforme structurelle de casse de l'examen national du bac et de dérèglementation de l'ensemble l'enseignement public. Rappelons seulement ici l'énorme escroquerie de la scolarisation obligatoire des enfants de 3 ans ayant pour effet, en métropole, d'ouvrir le financement public aux écoles privées.

Des aberration pédagogiques et éducatives...

...de la « spécialité abandonnée »

Des trois spécialités choisies par les élèves de première,

une doit disparaître. Puisque ce sont deux, et seulement deux spécialités qui seront dispensées en terminale (parmi celles choisies par l'élève en première) C'est la spécialité « abandonnée ». Glamour n'est-ce pas ? Elle sera évaluée comme les autres spécialités, en janvier et en avril... Ensuite ? Et bien l'élève continuera à aller en cours de 'spécialité abandonnée' jusqu'à la fin de l'année (ou pas). Aux professeur.e.s de jongler entre les élèves 'forfaits' et les élèves qui continuent.

...à l'impossible suivi des élèves avec des équipes de plus de... 30 professeurs

Avec la structuration des classes par tronc commun et l'éclatement en spécialités, ce sont plus de 30 enseignants qui interviennent sur un même groupe classe. Vous imaginez la tête du conseil de classe ? Comment faire ? Tenir le conseil de classe avec les enseignants de tronc commun uniquement ? Sans avoir de regard sur l'évolution des élèves dans leurs matières de spécialités ? Procéder par visio-conférence ? Et le rôle de professeur principal dans une telle configuration ? Il.elle ouvre un groupe whatsapp pour faire une réunion d'équipe ? Cela pourrait être très drôle, si, ce n'étaient, comme à chaque fois qu'on met à mal un service public, les personnes, ici, les élèves les plus fragiles, ceux qui ont le plus besoin d'un suivi individualisé et rapproché qui en subissent en premier lieu les effets néfastes.

Une carte scolaire rendue obsolète par les distributions et choix de spécialités

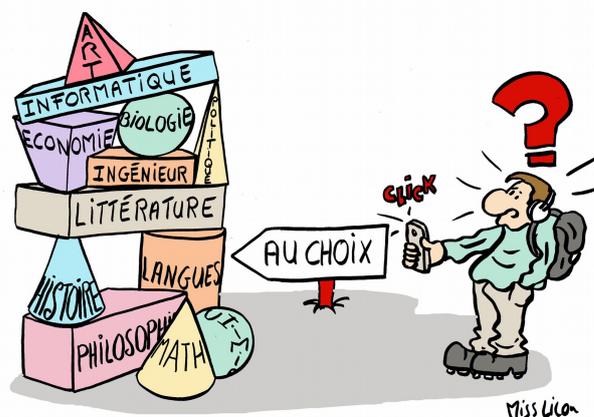
Ce sont, encore une fois, les établissements accueillant les élèves de classes populaires qui subissent de plein fouet cette logique néo-libérale. Sous couvert de choix de spécialités – l'argument avancé à grand renfort de publicité que chaque élève pourrait ainsi se créer un parcours qui lui corresponde réellement, une sorte d'orientation à visage humain, individualisée et bienfaitante... a volé en éclat. Tout d'abord parce que les élèves reproduisent majoritairement les filières précédentes (L, ES, S). Ensuite parce que cette 'souplesse' fait le jeu des stratégies d'évitement des lycées de secteur. Le lycée Doisneau de Vaulx en Velin, apprenait ainsi, lors de la dernière phase d'ajustement de la DGH (dotation horaire globale) qu'une

classe (oui, une classe entière) de 2de disparaissait. Bagatelle. Un drôle de moyen de lutter contre les sureffectifs dénoncés par l'équipe enseignante il y a à peine trois ans. L'ambition pour ce type d'établissement qui devraient relever de l'éducation prioritaire ? Devenir des lycées de seconde zone, dotés d'un minimum de spécialités (celles obtenues suite à un mouvement de grève de plusieurs lycées majoritairement de banlieue en janvier 2019 pourront être remises en cause si elle ne sont pas assez 'attrayantes' - lire rentables - aux yeux de l'institution.

Ethique professionnelle : des profs pris en tenaille entre leurs convictions et la nécessité de préparer leurs élèves

Les équipes enseignantes engagées dans une lutte acharnée l'an passé se voient maintenant contraintes de mettre en place une réforme dont elles ont dénoncé les effets à longueur de tracts, tribunes et autres happenings l'an passé. Les élèves savent que nous sommes ultra majoritairement « contre » la formation que nous dispensons. Notre éthique professionnelle qui nous a conduit à lutter contre celle-ci nous ordonne maintenant cependant de les former... le mieux possible aux épreuves qui approchent... A moins d'un sursaut imminent de l'ensemble de la profession (grève, désobéissance collective, toutes formes de résistances imaginées et à imaginer), c'est ce que nous serons contraint.e.s de faire. Le mot dans l'âme

RÉFORME DU BAC :
LES LYCÉENS DOIVENT CHOISIR LEURS SPÉCIALITÉS ...



« Tartagueule à la récré », comme l'ensemble des publications de la CNT, est rédigé et maqueté par des militant.e.s après leur journée de travail. Notre syndicat, refusant toute bureaucratisation, fonctionne sans permanents et sur la base de la rotation des tâches, afin que chacun.e s'implique concrètement dans la vie du syndicat.

Pour rester en contact avec la CNT, recevoir des Tartagueule ou adhérer, envoyez-nous un mail à educ69@cnt-f.org

